



La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin
se dote d'un outil performant

COMMUNIQUE DU 17 SEPTEMBRE 2021

La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin lance un observatoire du commerce sur son territoire, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest Normandie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Normandie.

Le commerce, un élément essentiel de l'attractivité du territoire

Dans le cadre de sa compétence de développement économique et de son rôle de soutien aux communes lauréates au dispositif « Petites villes de demain », la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin souhaite se doter d'un outil lui permettant de mesurer l'état du commerce local afin de mettre en place des mesures concourant à sa sauvegarde et son renforcement. Cet outil, financé par l'État dans le cadre du FNADT, est également au service des bourgs plus ruraux où les services de proximité sont essentiels.

Une connaissance fine du tissu local pour une action sur mesure

L'Observatoire va permettre de construire une base de données sur les boutiques du territoire grâce à différentes informations collectées, comme la localisation des enseignes, l'âge des commerçants, la catégorie d'activité, la surface de vente, l'état des vitrines, ...

L'observatoire du commerce a pour objectif de :

- Mesurer les évolutions des commerces et des services en boutique,
- Avoir, en quasi-temps réel, une photographie de l'offre commerciale et des services en boutique présents sur le territoire,
- Analyser les évolutions de l'appareil commercial.

Toutes ces données permettront d'accompagner la réflexion stratégique relative au développement commercial de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin.

L'objectif est d'identifier les outils à mettre en place, en fonction de chaque cas de figure pour protéger et développer la présence commerciale sur le territoire : droit de préemption commercial, préservation de linéaire commercial, actions sur les reprises/transmissions d'entreprises, restructurations de locaux, ...

Un démarrage en septembre

Les données vont être collectées à partir d'un travail d'enquêtes, menées par la CCI Ouest Normandie et la CMA Normandie. Dès le 23 septembre, des questionnaires mails vont être envoyés aux professionnels du territoire. Ensuite, jusqu'au mois de novembre, les techniciens de la CCI et de la CMA effectueront un relevé terrain qui leur permettra également de mener des entretiens avec le commerçants volontaires.



Si les échanges et questionnaires nourriront l'Observatoire du Commerce, ce sera également l'occasion pour les commerçants de s'exprimer sur d'autres besoins, ou de faire remonter des projets ou des besoins d'accompagnement.

Pour tout renseignement :

Coralie SIMON, Conseillère aménagement du territoire – CCI Ouest Normandie – 02 33 23 32 22 – coralie.simon@normandie.cci.fr

Hélène CONCEPTION, Responsable Equipe Territoriale Nord Manche – CMA Normandie - 02 33 76 62 62 – hconception@cma-normandie.fr

Adélaïde LEFEVRE, chargée de développement – Communauté de Communes de la Baie du Cotentin – 02 33 71 90 90 – a.lefevre@ccbdc.fr

Contact presse :

Audrey HASLEY, Responsable communication - Communauté de Communes de la Baie du Cotentin – 02 33 71 90 90 – a.hasley@ccbdc.fr